

ASVPNF 2025 B 33

Petite chronique d'après Ciase et Betharram (II)

Le droit d'inventaire associé à la libération de la parole continue à produire des effets dévastateurs sur les institutions de l'Église catholique et à susciter l'espoir de réparations chez des victimes traumatisées à vie. La liste des faits et méfaits ne cesse de s'allonger inexorablement. Les visiteurs de ce site pourront consulter un ensemble d'items dévolus à la question regroupés dans plusieurs fichiers :

Fichier 1 . Semaine du 13 au 19 octobre 2025

Voici les 11 articles pour la semaine du 13 au 19 octobre 2025, avec les sujets suivants :

Abbaye Notre-Dame de Fontgombault (2) Commission pontificale pour la protection des mineurs (3) Compagnie de Jésus (16) Congrégation de Bétharram (68) Côte d'Ivoire (2) CRR (6) Diocèse d'Arras (16) Diocèse de Nantes (11) Diocèse de Strasbourg (16) Diocèse de Tarbes et Lourdes (16) Diocèse du Havre (2) Dom Jean Pateau (2) Enseignement privé catholique (165) Établissement Saint-Stanislas de Nantes (7) Formation (73) Inirr (4) Mgr Laurent Percerou (1) Mgr Olivier Leborgne (4) Mgr Pascal Delannoy (3) Pays de mission (10) Père Beñat Segure (4) Père

Jean-Claude Mercier (2) Père Marko Rupnik (20) Père Pierre Bernard (1) Riaumont (19) TPCN

Affaire Bétharram : la congrégation confirme l'indemnisation des victimes de personnels religieux comme laïcs

Il reste encore à traiter le volet de l'indemnisation des violences physiques.

Affaire Bétharram : une première plainte à l'étranger

Cette plainte vise le père Beñat Segure, aujourd'hui décédé.

Diocèse de Nantes : l'appel a témoignage porte ses fruits

En plus de Saint-Stanislas, des témoignages au sujet de 15 autres établissements ont été reçus.

Diocèse de Strasbourg : des "prises de paroles musclées mais fraternelles" lors du conseil presbytéral

Après cet échange, l'action de Mgr Delannoy sera très scrutée dans les semaines et mois à venir.

L'INIRR et la CRR en sursis ?

La réponse apportée par la CEF au Canard enchaîné.

Le fonctionnement du TPCN

Une interview du père Gonçalves, promoteur de justice au TPCN.

Père Marko Rupnik : les juges enfin nommés

La date du procès n'a pas été communiquée.

Père Pierre Bernard : un appel à témoignages dans le diocèse du Havre

Deux personnes ont déjà été reconnues victimes par l'Inirr.

Procès de l'abbé Mercier : des témoignages accablants

Jean-Claude Mercier risque jusqu'à 15 ans de réclusion criminelle.

Publication du second rapport de la commission pontificale pour la protection des mineurs (Tutela minorum)

Une partie du document laisse la parole aux victimes/survivants.

Riaumont : le collectif de victimes a rencontré les autorités ecclésiastiques

Fichier 2. Semaine du 20 au 26 octobre 2025

Voici les 13 articles pour la semaine du 20 au 26 octobre 2025, avec les sujets suivants :

Belgique (5) Cardinal Jean-Marc Aveline (6) CEF (19) Collectif Voix Libérées (1) Communauté de l'Emmanuel (20) Compagnie de Jésus (17) Diocèse de Moulins (2) Diocèse de Périgueux (2) Diocèse de Tarbes et Lourdes (17) Formation (78) Léon XIV (5) Livre (9) Mgr Antoine Hérouard (8) Mgr Jean-Michel Di Falco (5) Mgr Marc Beaumont (1) Père André Péryga (1) Père Jean-Claude Mercier (3) Père Marko Rupnik (21)

[Bibliographie récente sur les abus dans l'Église, par la CORREF](#)

La mise-à-jour d'octobre 2025 vient d'être publiée.

[Ce qui ne nous tue pas](#)

Un magnifique court métrage de Alexandra Mignien.

[Communauté de l'Emmanuel : un décret annonce la visite apostolique](#)

Le point sur la crise qui secoue actuellement cette communauté.

[Diocèse de Moulins : l'évêque et le procureur signent un protocole](#)

On ne sait pas combien de diocèses n'ont pas encore fait cette démarche qui est un engagement pris par les évêques en 2021.

[Document officiel du Collectif Voix Libérées](#)

Synthèse et analyse critique des documents de la rencontre CEF personnes victimes du 4 octobre 2025.

[En Belgique, les victimes recevront 3000 euros pour des soins psychothérapeutiques](#)

Ce soutien, jusqu'à 2,5 millions, sera financé par les diocèses et les congrégations religieuses.

[L'abbé Jean-Claude Mercier condamné à 8 ans de prison](#)

Il risquait jusqu'à 15 ans de réclusion criminelle.

[L'équivoque correspondance de Monseigneur di Falco avec un adolescent](#)

Une enquête de Mediapart.

[Le père André Péryga condamné pour des faits d'agression sexuelle sur mineur](#)

Il était en retrait de son ministère à titre conservatoire depuis le mois de novembre 2024.

[Le père Marko Rupnik continue de prêcher malgré l'ouverture prochaine de son procès canonique](#)

Le prêtre slovène est accusé d'abus sur plusieurs religieuses.

[Léon XIV reçoit pour la première fois une organisation internationale de victimes d'abus](#)

L'association souhaite que la tolérance zéro en vigueur dans l'Église aux États-Unis soit universelle.

[Les associations d'aide aux victimes de dérive sectaire prochainement partie civile ?](#)

Un décret a été présenté en Conseil des ministres.

[Tout ou presque reste à faire en matière de pastorale des personnes victimes](#)

Une tribune de Catherine Boulanger dans La Vie.

Fichier 3. Les nouvelles de Golias

1. Une jeunesse fragilisée

Golias, 29 octobre 2025

<https://www.golias-editions.fr/2025/10/29/une-jeunesse-fragilisee/>

Selon une étude de l'Inserm et de l'université Paris-Cité, publiée le 10 octobre 2025, « plus d'un tiers des jeunes

présentent des signes de détresse psychologique de type anxio-dépressif modéré à sévère ». Les filles sont presque deux fois plus nombreuses (45 % contre 27 % des garçons) à présenter des signes de détresse psychologique, et le passage au lycée apparaît comme « un moment charnière », avec une augmentation de 50 % de ces troubles. Le mal-être varie également selon le niveau social : sept jeunes Français sur dix dont la famille est en grande difficulté financière présentent une DMS, contre trois sur dix venant d'une famille aisée. Le communiqué qui présente les conclusions de l'étude met en avant l'utilisation des écrans comme facteur important. Parmi les jeunes passant plus de 7 heures par jour sur un écran, 60 % ont un risque de détresse psychologique. D'autres études de l'Organisation mondiale de la santé et de Santé publique

2. Le 5 octobre 2021, un jour historique pour l'Église de France

par

Oliviet Perret

Golias , 15 octobre 2025

<https://www.golias-editions.fr/2025/10/15/le-5-octobre-2021-un-jour-historique-pour-leglise-de-france/>

« M. le président [Sauvé], peut-on bien recevoir un désastre ? Que dire, sinon avant tout éprouver un

infini chagrin, une honte charnelle, une indignation absolue. Face à la grande douleur des enfances emmurées, que la victime soit mineure ou majeure car c'est toujours l'enfance qui est violentée, aucun de nous n'est préparé et n'a compétence pour recevoir ce que nous recevons aujourd'hui, pour faire face à une telle tragédie, à un tel chagrin. Le chagrin qui est avant tout celui des victimes, victimes de ces crimes, de ce fracas de l'intime. Sans doute aujourd'hui faudrait-il avant tout se taire au-dedans de soi pour se recueillir devant chaque vie plongée dans les abymes, devant les crimes massifs commis dans l'Église, dans mon Église, commis dans des communautés religieuses, comme celle à laquelle j'appartiens, devant ce peuple brisé par la violence de l'effraction. »

Ces mots de sœur Véronique Margron, présidente de la Conférence des religieux et religieuses de France (CORREF), lors de la remise du rapport de la Ciase le 5 octobre 2021, résonnent toujours aussi juste plusieurs années après alors que nous venons de vivre le quatrième anniversaire de cette journée historique pour l'Église de France.

Une mise à nu des crimes sexuels de masse dans l'Église

Il est utile de rappeler inlassablement les révélations effroyables de ce rapport de la Ciase, portant des années

1950 à 2020, à l'heure où certains dans l'Église aimeraient bien « tourner la page » sur ce sujet. Je fais le choix conscient d'utiliser dans cet éditorial les termes « violences » et « agressions » plutôt qu'« abus », afin de ne pas minimiser la gravité des actes commis. Il y a eu 216 000 victimes, mineures au moment des faits, de violences sexuelles par un membre du clergé et 330 000 si l'on prend en compte les victimes du personnel laïc participant à la vie de l'institution catholique. On dénombre entre 2900 et 3200 prêtres agresseurs, ce qui signifie qu'il y a eu un très grand nombre de victimes par agresseur. Contrairement au reste de la société, l'immense majorité des victimes sont des garçons (78,7% dans l'Église contre 17% dans la société). L'Église est le deuxième milieu le plus touché après le cadre familial avec une prévalence^[1] de 1,2 %, ce qui signifie que 1,2 % des personnes qui ont fréquenté cette institution durant leur enfance ont été victimes. Pour donner un ordre de grandeur, c'est plus de trois fois supérieur aux colonies de vacances, troisième milieu le plus touché. Il est donc faux de dire que l'Église catholique ne serait pas plus touchée par les violences sexuelles que l'école, les colonies de vacances ou les clubs de sport. L'institution catholique est de loin la plus dangereuse pour les enfants du point de vue des violences sexuelles.

Ce rapport a eu l'effet d'une onde de choc dans la communauté catholique. Si certains prêtres, laïcs en responsabilité ou fidèles influents ont tenté, en 2021, de contester les conclusions et les modalités de la Ciase, ces voix irresponsables ont progressivement perdu du terrain pour laisser la place avant tout aux témoignages des

victimes, mais aussi à des prises de position fortes de responsables ecclésiiaux concernant la lutte nécessaire contre ce fléau.

Quatre ans après, le temps de « tourner la page » ?

Mais alors pourquoi faire un dossier spécial sur ce sujet alors que les conclusions du rapport de la Ciase sont majoritairement acceptées, que les responsables ecclésiiaux ont pris des engagements devant les fidèles et que de nombreuses victimes ont enfin pu sortir du silence mortifère dans lequel l'Église catholique les avait enfermées durant des dizaines d'années ? La raison est simple : à Golias nous craignons que le souhait d'attirer de nouveaux fidèles dans l'Église, caractérisé par une volonté d'attirer de nouveaux fidèles dans l'Église, caractérisé par une volonté affichée de plusieurs responsables ecclésiiaux actuels d'investir le champ de l'évangélisation sur les réseaux sociaux et par la diffusion d'une apologétique de plus en plus présente dans les discours catholiques, se fasse au détriment du respect des victimes et de la lutte constante contre les violences sexuelles et pédocriminelles. Nous avons publié plusieurs contenus ces derniers mois autour de nominations de prêtres condamnés ou accusés à des postes importants dans les diocèses, comme à Toulouse, Angers et Strasbourg. Dans chacune de ces affaires, un évêque a nommé en conscience un prêtre dont il savait ce qu'il avait commis ou ce dont il était accusé, sans aucune considération pour toutes les victimes qui attendent depuis des années d'être respectées et de voir advenir une véritable Église post-Ciase.

Le « *Lumen Gentium* » [Constitution conciliaire rédigée par Vatican II] de l'Église catholique, indique : « ***En raison de leur participation au sacerdoce et à la mission de leur évêque, les prêtres doivent reconnaître en lui leur père et lui obéir respectueusement. L'évêque, lui, doit considérer les prêtres, ses coopérateurs, comme des fils et des amis, tout comme le Christ appelle ses disciples non plus serviteurs, mais amis (cf. Jn 15, 15)*** ». Comment attendre que les évêques considèrent avant tout les victimes, avant les prêtres condamnés ou accusés, quand ces derniers sont présentés comme leurs « fils » et « amis » ?

Des changements insuffisants depuis la Ciase

Certaines choses ont été mises en place dans l'Église catholique depuis la Ciase, il ne s'agit pas de le nier. Mais la culture catholique elle, notamment sur la morale sexuelle, n'a pas évolué en profondeur pour inclure la violence sexuelle.

De plus, dans le cadre de mes activités ou mes recherches pour Golias, j'ai échangé avec de nombreux collectifs de victimes qui me décrivent bien souvent une défiance des responsables des diocèses à leur égard, rendant impossible leur implication dans le travail nécessaire de prévention et d'accompagnement auprès des autres fidèles. ***Les victimes sont pourtant celles qui détiennent le savoir expérientiel sur ces sujets. Rien ne devrait se faire sans elles !***

Le président de la Commission pontificale pour la protection des mineurs, l'évêque français Thibault Verny, a déclaré le 3

octobre 2025: « *Nous ne devons pas nous sentir à l'abri de nouveaux abus simplement parce que nous avons publié des lignes d'action et créé des bureaux. [...] Un sentiment d'autosatisfaction et de lassitude à l'égard de la protection est en train de se répandre, et c'est un facteur de risque important qui conduit à prendre de mauvaises décisions* »[2].

Continuons d'entendre le cri des victimes

Pour rendre hommage au travail de la Ciase, mettre la violence sexuelle catholique au cœur de nos réflexions et mieux comprendre où nous en sommes actuellement dans l'Église, Golias a donné la parole à quatre personnalités engagées dans la lutte contre les violences sexuelles : Véronique Margron, religieuse, présidente de la CORREF, théologienne moraliste et contributrice à la mise en place de la Ciase ; Matthieu Poupert, fondateur du collectif « Agir pour notre Église », ancien membre d'un groupe de travail post-Ciase et auteur du livre « Le silence de l'agneau : La morale catholique favorise-t-elle la violence sexuelle ? » ; et enfin, Luc et Isabelle, membres du collectif angevin d'aide et de soutien aux victimes d'abus sexuels dans l'Église.

Les témoignages et les visages des victimes nous obligent à ne plus jamais fermer les yeux sur leurs souffrances et à tout mettre en œuvre pour faire cesser ces crimes au sein de l'institution. « *Tourner la page* » ou « *passer à autre chose* », constituerait une violence de plus imposée aux victimes et un comportement d'une lâcheté absolue au vu de notre responsabilité collective dans le caractère

systemique de ces violences sexuelles. *Au sein de Golias, nous prenons l'engagement de continuer à mettre en lumière le témoignage des victimes, à enquêter sur ces sujets et à ne jamais « tourner la page ».*

3. Orthopraxie : le voile chrétien en question

Golias, 22 octobre 2025

<https://www.golias-editions.fr/2025/10/22/orthopraxie-le-voile-chretien-en-question/>

L'affaire semble devenue suffisamment sérieuse pour que France Culture y consacre un documentaire : ces femmes chrétiennes qui se voilent^[1]. Des chrétiennes laïques, pas des religieuses consacrées, précisons-le. Il y a un peu plus d'un an, la tendance avait démarré sur les réseaux sociaux, comme TikTok, où de toutes jeunes femmes avaient commencé à promouvoir un fantasmatique « voile chrétien ». À notre connaissance, les autorités catholiques n'ont pas réagi, laissant se développer une confusion dangereuse sur cet usage inapproprié d'un habit régulier, dérive s'étant déjà produite dans certaines communautés sectaires catholiques, comme celle des Béatitudes.

Une fois encore, l'ostentation vestimentaire religieuse, par cet incongru voile, se porte d'abord sur le corps des femmes. Nous n'avons pas encore vu de garçons revêtir des robes de bure avec des sandales. On peut toutefois remarquer que les filles comme les garçons se mettent à porter des vêtements de style « *streetwear* » floqués de slogans chrétiens.

D'autres phénomènes d'exhibition religieuse, celle-là même que Jésus condamnait, se manifestent de plus en plus chez les jeunes chrétiens : crucifix et médailles en pendentifs bien visibles, boucles d'oreille en forme de croix, tatouages, etc.

[1] Pourcentage de personnes déclarant avoir subi des violences sexuelles avant 18 ans. Source : Enquête Population générale 2020 Inserme-CIASE.

[2] « Protection des mineurs : Mgr Verny met en garde contre le risque de la "lassitude" dans la lutte contre les abus », La Croix, 5 octobre 2025.

4. Affaire Grosjean : le grand déplacement

Golias, 15 octobre 2025

<https://www.golias-editions.fr/2025/10/15/affaire-grosjean-le-grand-deplacement/lias 15 octobre 2025>

Le 30 mai dernier, l'ancien prêtre de la paroisse de Sombornon (Côte-d'Or), le père Yves Grosjean, était mis en examen et placé en détention provisoire pour des faits de pédocriminalité. La plainte initiale avait été déposée au mois d'octobre 2025 par un jeune homme âgé de 27 ans, Jean Jedrysek, pour des faits remontant à 2010 alors qu'il n'avait que douze ans. Dès le début du mois de juin, l'affaire rendue publique par les protagonistes a engendré de nombreux

témoignages auprès du collectif de victimes « La parole accueillie » qui expliquait alors : « **Là, on en est à une quinzaine d'agressions avérées. On a d'autres témoignages où on ne peut pas dire qu'il y a une agression, au niveau pénal. Par contre, on a une quinzaine d'enfants qui ont subi cette agression.** »

Quatre mois plus tard, le même collectif confirme dans une lettre ouverte le recensement de seize victimes. Adressée à Roland Minnerath et Antoine Hérouard (ancien et actuel évêque de Dijon) ainsi qu'à Cristobal Lopez Romero (archevêque de Rabat), la publication dénonce le « **silence** » des diocèses en question et leurs « **réponses** » face aux violences infligées par le père Grosjean. En effet, ce dernier a été envoyé au Maroc à partir de 2017 jusqu'en 2024. Selon « La parole accueillie », le père Grosjean a été exfiltré à la suite d'une première plainte, depuis classée sans suite. Il est rentré en France en 2024, après de nouvelles accusations sur place. L'association s'interroge notamment : « **Y a-t-il eu des antécédents de signalements** » avant le départ du prêtre au Maghreb. De la même manière, « **les raisons exactes** » de son départ ont-elles été communiquées au diocèse de Rabat ? « **Les faits qui concernent la première plainte classée sans suite ont-ils été signalés à Rome ?** ».

5. Quand des textes catholiques minimisent les violences sexuelles

par

François Doyon

Golias, 2 octobre 2025

<https://www.golias-editions.fr/2025/10/02/quand-des-textes-catholiques-minimisent-les-violences-sexuelles/>

Un essai bref, incisif, et salutairement dérangeant. Tel est le sentiment qui demeure à la lecture du livre de Matthieu Poupart, laïc catholique, guide-conférencier en histoire religieuse et cofondateur du collectif «Agir pour notre Église». Son ouvrage intitulé *Le silence de l'agneau* (Seuil, 2024) pose une question simple et déstabilisante : dans quelle mesure des cadres moraux et des habitudes pastorales catholiques ont-ils, au fil du temps, contribué — non pas par intention — mais par effets de discours et de culture, à rendre moins pensables, moins dicibles et moins sanctionnables les violences sexuelles ?

L'essai de Matthieu Poupart s'ouvre sur une scène d'écoute dont la banalité apparente suffit à en révéler la portée : face au récit d'un viol commis par un aumônier laïc, une amie «très catholique» se montre incapable d'en mesurer la gravité et s'empresse d'excuser l'auteur. Ce dispositif

inaugural n'est pas anecdotique. Il fait fonction de révélateur d'un «fonds culturel» pastoral où des réflexes langagiers — naturalisation des «pulsions masculines», déplacement de la responsabilité sur la victime, priorité donnée à la respectabilité des institutions — empêchent de nommer la violence. La question programmatique posée par le sous-titre (*«La morale catholique favorise-t-elle la violence sexuelle?»*) ne vise pas la doctrine en tant que telle, mais l'économie concrète des médiations par lesquelles elle est transmise et reçue.

Une méthode généalogique

La méthode relève d'une généalogie brève et didactique. De l'Ancien Testament aux manuels contemporains, en passant par Augustin, Thomas d'Aquin et les catéchèses de Jean-Paul II, Poupart remonte les strates d'un imaginaire où la femme est volontiers assignée au rôle de «*sexe séducteur*», où la préservation de la chasteté sert d'horizon quasi exclusif de la vie morale, et où s'impose, *face aux agressions*, un «*choix du silence*» au nom de la *paix apparente des communautés*. On aurait tort d'y voir un réquisitoire sommaire. L'auteur rappelle, à bon droit, que le catéchisme de l'Église catholique qualifie le viol d'atteinte grave à la justice, à la liberté et à l'intégrité de la personne. Mais il montre, sources pastorales à l'appui, comment le passage de la norme écrite aux pratiques discursives locales s'est trop souvent opéré au prix d'euphémisations : l'agression est recodée en «*faiblesse*», «*chute*» ou «*imprudence*», la qualification pénale cède devant le registre de la morale des mœurs, et la figure de l'agresseur est psychologisée au détriment de la parole des

victimes. En ce sens, l'ouvrage opère une clarification décisive : il ne s'agit pas d'accuser Rome de justifier l'injustifiable, mais d'exhiber les mécanismes de minimisation produits par certaines médiations catéchétiques et culturelles.

Un geste de médiation

L'inscription du livre dans la séquence post-CIASE en accroît la pertinence. La mise au jour des violences sexuelles dans l'Église, puis le travail des groupes mandatés pour analyser leurs causes, ont ouvert un chantier où la question «morale et culturelle» est irréductible aux seuls protocoles juridiques. Poupart prend acte des résistances rencontrées par cette analyse — notamment lorsqu'elle touche aux représentations du corps, du pouvoir et du consentement — et propose un geste de médiation : outiller les fidèles, les agents pastoraux et les responsables pour que les mots changent et, avec eux, les pratiques. La visée est explicitement pragmatique : défaire des habitudes de langage et de jugement qui rendent les crimes moins dicibles et moins sanctionnables, et réordonner l'éthique ecclésiale autour de la justice due aux victimes.

On discutera, sans doute, la focalisation sur quelques objets emblématiques — Padreblog, un ouvrage de l'abbé Pierre-Hervé Grosjean — qui peuvent donner l'impression d'un corpus étroit. L'option est néanmoins méthodologiquement défendable : il s'agit d'un exemple, choisi non pour instruire un procès d'intention, mais parce qu'il concentre un lexique largement diffusé dans la catéchèse de terrain :

naturalisation des rôles sexués, asymétrie des exigences morales, amalgames entre registres hétérogènes (concubinage, homosexualité, libertinage... et viol). La force pédagogique de l'essai tient à cette heuristique de la condensation. On peut souhaiter, pour un travail ultérieur, une cartographie plus systématique (homélies, documents diocésains, parcours de préparation au mariage, formations de séminaire) et une comparaison transconfessionnelle, tant il est probable que des configurations morales voisines produisent des effets analogues hors du catholicisme. Mais l'économie du format — 176 pages — impose de choisir : Poupart choisit l'efficacité.

La doctrine n'excuse pas, mais certaines médiations dévient

L'un des passages les plus utiles concerne la « théologie du corps » de Jean-Paul II. L'auteur évite l'écueil de la caricature : il distingue le corpus des 129 audiences, d'inspiration personaliste, de ses usages militants qui, dans certains milieux, ont recentré les discours sur la pureté au détriment d'une pensée du consentement, de l'emprise et du rapport d'autorité. Cette distinction entre texte source et médiations est au cœur de l'argument : ce ne sont pas les principes doctrinaux — dignité de la personne, inviolabilité du corps, gravité intrinsèque du viol — qui sont en cause, mais les circuits de vulgarisation qui, par simplification ou par obsession de la respectabilité, rendent la justice plus difficile à faire et la parole plus difficile à entendre.

Le principal mérite de *Le silence de l'agneau* est de tenir ensemble clarification conceptuelle et visée pastorale.

Clarification : l'ouvrage démêle les registres, rappelle que les catégories pénales ne se laissent pas dissoudre dans une rhétorique morale de la « pureté », et que la miséricorde ne se pense jamais contre la justice. Visée pastorale : en montrant comment une culture de la pudeur peut devenir une culture du silence, Poupart invite à repositionner l'éthique de l'Église autour de la protection des personnes, de la qualification rigoureuse des faits, de l'écoute compétente des récits traumatiques. Il s'ensuit des conséquences très concrètes : réforme des formations, relecture des parcours d'accompagnement, bannissement des euphémismes, explicitation des rapports de pouvoir, mise en place de procédures sécurisantes pour les signalements — bref, **passage d'une logique de respectabilité à une logique de responsabilité.**

On pourrait, pour conclure, dire l'essentiel en une formule : ce livre n'attaque pas la tradition, il la convoque à son meilleur. En s'appuyant sur ce que l'Église dit déjà — la gravité radicale du viol, la primauté de la personne —, il plaide pour que les médiations pastorales cessent d'être des filtres déformants. L'effet est salutairement dérangeant : la critique ne se contente pas d'indigner, elle rend plus intelligible ce qui, dans nos habitudes, fabrique de l'inaudible. Pour des communautés qui veulent articuler vérité, justice et miséricorde, *Le silence de l'agneau* offre un instrument de discernement et un levier de réforme. Il aide à déplacer le centre de gravité de la parole ecclésiale : non plus la protection des apparences, mais la sauvegarde des corps et des consciences. C'est assez, déjà, pour en recommander la lecture à quiconque s'engage, en Église, à faire passer la

justice avant la pudeur rhétorique. François Doyon - en partenariat avec Presence-Info (<https://presence-info.ca/article/idees/chronique-litteraire/quand-des-textes-catholiques-minimisent-les-violences-sexuelles/>)

6. Espérer avec Camus

Golias, 24 septembre 2025

<https://www.golias-editions.fr/2025/09/24/esperer-avec-camus/>

Beaucoup renvoient dédaigneusement Camus à de la philosophie pour classes terminales. Il doit détenir le record de citations sur les réseaux sociaux où une pensée par procuration pose son petit moraliste bien-pensant, et par les politiques en mal de profondeur intellectuelle. Le 8 septembre dernier, lors de la question de confiance au Premier ministre, Gabriel Attal citait Camus dans le journal *Combat* en 1948 : « **Nous étouffons parmi les gens qui croient avoir absolument raison.** » : Ce jour-là à la tribune de l'Assemblée nationale, c'était l'hôpital qui étouffait la charité... Écoutons plutôt celles et ceux qui n'instrumentalisent pas la pensée de Camus mais la servent.

« **Il est impossible de christianiser Camus** », affirme Véronique Albanel dans son livre *Le Christ d'Albert Camus*^[1]. Elle montre pourtant que la référence au Christ

est l'un des fils conducteurs de toute l'œuvre de Camus. C'est ce paradoxe qu'elle nous montre et qu'elle tente de comprendre. Au-delà d'une herméneutique chrétienne de l'œuvre de Camus, passionnante et documentée, elle nous expose surtout les raisons qui nous permettent encore *d'espérer avec lui la possibilité d'un avenir émancipateur pour l'humanité*. Et cela au risque de le faire contre Camus qui disait qu'il fallait désapprendre à l'homme d'espérer, lui apprendre à se contenter du monde réel et à « **entrer d'un pas ferme dans l'enfer du présent** », parce que la condition humaine relève « **d'une conversation avec un mur** ». « **Il faut choisir entre le Christ et le tueur** », cette formule que Camus prononce lors d'une conférence de 1946 et que Véronique Albanel cite vient d'un philosophe qui n'était ni athée, ni agnostique, mais simplement incroyant, dont la conviction était fondée sur l'absence de Dieu dans le monde. Prenons cet aphorisme comme une des clefs de lecture qu'elle propose pour ouvrir un chemin d'espérance devant ce que Camus appelait déjà dans les années cinquante les tragédies du monde. Elles continuent de se dérouler aujourd'hui sous nos yeux : un génocide en cours en Palestine, l'Europe orientale menacée par l'impérialisme russe, le maccarthysme de retour aux États-Unis, les guerres sans fin au Soudan et au Yémen, des théocraties brutales et des féminicides en Afghanistan et en Iran, une immense dictature digitale en Chine et la déstabilisation profonde du Sahel.

7. Strasbourg : un diocèse dans la tourmente

Golias, 29 octobre 2025

<https://www.golias-editions.fr/2025/10/29/strasbourg-un-diocese-dans-la-tourmente/>

En avril 2023, l'ancien archevêque de Strasbourg, Luc Ravel, avait écarté du conseil épiscopal son vicaire général, le chanoine Hubert Schmitt, mis en cause pour des gestes déplacés à l'égard d'un jeune paroissien de 13 ans en 1993. Des faits jugés crédibles par le procureur de la République qui avait néanmoins classé l'affaire, les faits étant prescrits. Mais au mois de juillet 2025, les fidèles du diocèse apprenaient qu'Hubert Schmitt était de nouveau installé en tant que vicaire général par le nouvel archevêque de Strasbourg, Pascal Delannoy. Ce qui n'a pas manqué de susciter l'indignation, notamment pour le plaignant, Emmanuel Siess, de nombreux croyants et le très actif collectif des Voix libérées. Si bien que le 10 septembre 2025, Hubert Schmitt a annoncé sa démission au poste de vicaire général dans un communiqué.

Une affaire qui met en exergue les difficultés systémiques rencontrées par ce diocèse depuis plusieurs années avec comme point d'orgue l'enquête apostolique qui a abouti à la démission de Luc Ravel en 2024, dont la dérive autoritaire ne faisait plus aucun doute. Ces dernières semaines, plusieurs prêtres se sont indignés publiquement au sujet de

la gouvernance du diocèse, jugée toujours verrouillée, dénonçant également la présence de réseaux d'influence, un épuisement des clercs et un climat de peur généralisé. Dans un article du 14 octobre 2025, RCF explique comment Pascal Delannoy a tenté de circonscrire les départs de feu en convoquant le même jour un conseil presbytéral, composé des représentants des 400 prêtres du diocèse. Les échos qui en sont sortis témoignent d'échanges vifs et musclés au sujet de la gouvernance et des différences idéologiques de fond qui divisent le clergé.

8. Bétharram : le temps de la réparation

Golias, 22 octobre 2025

<https://www.golias-editions.fr/2025/10/22/betharram-le-temps-de-la-reparation/>

Depuis que la congrégation des prêtres du Sacré-Cœur de Jésus de Bétharram a reconnu sa « **responsabilité** » dans les violences perpétrées durant plusieurs décennies au sein de l'établissement, seules les victimes de violences sexuelles commises par des religieux ont pu obtenir des réparations financières.

Grâce à la commission indépendante menée par l'Institut francophone pour la justice et la démocratie, les victimes de violences commises par des laïcs pourront désormais également amorcer le processus. Elles pourront ainsi se tourner immédiatement vers la commission indépendante puis vers la Commission Reconnaissance et réparation, avec

de premières indemnisations attendues début 2026. Une délivrance tant la congrégation de Bétharram, qui s'était engagée sur ce dossier, a finalement traîné les pieds. **Golias**

9. Pierre-Édouard Stérin en roue libre

par *Alexandre Ballario*

Golias, 2 octobre 2025

Le milliardaire Pierre-Édouard Stérin a monté cet été une société dans laquelle il a placé l'essentiel de sa fortune en la nommant « Lemahieu Holding ». Du nom de Thomas Lemahieu, qui n'est autre que le journaliste, grand reporter au pôle Enquêtes de *L'Humanité*, qui a largement contribué à mettre au jour le projet politique Périclès (Patriotes, enracinés, résistants, identitaires, chrétiens, libéraux, européens, souverainistes) nourri par le milliardaire dans le but d'assurer la victoire idéologique et politique d'une alliance entre l'extrême droite et la droite libérale conservatrice en France.

Si l'homme a un temps menacé le journal de poursuites, force est de constater qu'il a finalement opté pour un coup de pression à peine dissimulé et sans précédent. Et si certains croient encore à une pure coïncidence, le doute a été levé lorsque Pierre-Edouard Stérin a personnellement envoyé un mail sur son adresse professionnelle à Thomas Lemahieu - alors qu'il refuse depuis l'origine de lui répondre directement - pour l'informer de cette création en lui écrivant : « **Je**

suis certain que vous apprécierez en retour le nom que j'ai donné à ma holding de tête. »

Ici et là, plus que des dénonciations des méthodes, des initiatives concrètes prennent forme pour contrer la toile qu'est en train de tisser M. Stérin à coups de milliers d'euros et d'œuvres de charité dont l'apolitisme de façade ne trompe personne. C'est notamment le cas des Nuits du Bien commun, un outil de conquête culturelle et politique dont la prochaine session s'est tenue le 1^{er} octobre 2025 à Angers (Maine-et-Loire). Sur place, un collectif composé de plusieurs associations antifascistes et progressistes (Planning familial, Soulèvements de la Terre entre autres) a appelé à un rassemblement le jour même sous la bannière : « Bloquons la Nuit du "bien commun" à Angers ! ». Le texte de l'appel démontre que « sous les aspects de galas de bienfaisance de la bourgeoisie, ces soirées promeuvent une vision réactionnaire et libertarienne de la société où la bourgeoisie décide quelles associations méritent d'être soutenues ou non. Et sans surprise, mis à part quelques cautions de gauche pour maquiller le propos, les projets retenus sont conservateurs et réactionnaires quand ils ne sont pas tout simplement d'extrême droite. »

Il faut dire que la région regorge d'exemples très parlants. Le collectif rappelle que « cette année à Angers sont sélectionnées la ferme pédagogique d'Orveau, satellite du réactionnaire établissement catholique Notre-Dame d'Orveau, pouponnière grande pourvoyeuse de militant.es et de cadres pour l'extrême droite. Ou encore SOS Calvaires, que la « protection du patrimoine » avait mené à un soutien

explicite de Zemmour aux dernières élections. » Un monde souterrain qui se dévoile chaque jour un peu plus. **Alexandre Ballario**

10. Prêtres homosexuels : la grande hypocrisie

Golias, 29 octobre 2025

<https://www.golias-editions.fr/2025/10/29/pretres-homosexuels-la-grande-hypocrisie/>

La plateforme *Arte.tv* propose actuellement le documentaire *Des prêtres gays brisent le silence*, dans lequel les journalistes Adrien Giraud et Nathan Lautier s'intéressent à un sujet largement documenté par *Golias* depuis 30 ans : la vie clandestine des prêtres homosexuels. Le documentaire s'intéresse à un groupe de prêtres, « *Pêcheurs d'hommes* », qui se réunit en secret depuis quarante ans. Selon les réalisateurs, l'Église perpétue son homophobie afin d'assurer sa survie : « *Si elle permettait d'affirmer son homosexualité, elle perdrait des prêtres, une catastrophe à l'heure de la crise des vocations. La continuité de ce discours homophobe cultive une culpabilité et une emprise favorables au maintien de l'institution.* » Adrien Giraud rappelle également que « *le nombre de prêtres gays est très élevé car s'engager dans les ordres a longtemps été un refuge. Cela permettait d'échapper à la norme sociale du mariage hétérosexuel et de la parentalité, sans compter que l'homosexualité était illégale*

officiellement jusqu'en 1982 en France, et considérée comme une maladie mentale jusqu'en 1992. » Golias

11. InIrR : l'effet rebond des scandales de l'Enseignement catholique

Golias , 22 octobre 2025

<https://www.golias-editions.fr/2025/10/22/inirr-leffet-rebond-des-scandales-de-lenseignement-catholique/>

L'Instance nationale indépendante de reconnaissance et réparation (Inirr) créée le 8 novembre 2021 à l'issue de la commission Sauvé s'adresse aux personnes victimes de violences sexuelles dans l'Église, mineures au moment des faits.

Sa présidente Marie Derain de Vaucresson vient d'annoncer que le nombre de demandes d'indemnisation a **triplé** depuis le mois de mars 2025. Une explosion qui trouve sa source dans les innombrables affaires de violences dans les établissements scolaires catholiques qui ont émergé dans la foulée de l'affaire Bétharram. « **On est revenus à une trentaine de demandes par mois depuis mars, alors qu'on n'avait plus dépassé dix depuis le deuxième semestre de 2024** », a-t-elle déclaré.

Depuis sa création, l'Inirr a reçu 1 734 demandes parmi lesquelles 1 475 sont en cours d'accompagnement, a précisé Derain de Vaucresson. **Golias**

.

12. Trois sœurs indociles affolent les autorités

Golias, 2 octobre 2025

<https://www.golias-editions.fr/2025/10/02/trois-soeurs-indociles-affolent-les-autorites/>

Début septembre en Autriche, trois sœurs augustines âgées de 88, 86 et 82 ans ont fugué de leur maison de retraite pour retourner dans le couvent de Goldenstein, situé à Elsbethen, près de Salzbourg, où elles avaient passé leur vie. Elles avaient été transférées dans l'établissement en 2023 contre leur gré, sur décision de l'archevêque de Salzbourg. « ***J'ai été obéissante toute ma vie, mais là c'était trop !*** », a déclaré l'une d'elles, sœur Bernadette. Markus Grasl, responsable de l'abbaye de Reichersberg et supérieur des trois religieuses, exige leur retour au centre de soins. De son côté, sœur Beate Brandt, présidente des Chanoinesses de Saint-Augustin à Essen, en Allemagne, condamne fermement leur geste : « ***Je ne peux pas tolérer cette désobéissance civile*** », a-t-elle déclaré. Mais les sœurs Bernadette, Regina et Rita peuvent compter sur le soutien des habitants de la région. Certains ont aidé à rétablir l'électricité et l'eau dans le couvent, tandis que d'autres leur livrent des provisions. « ***Plutôt que de mourir dans ma maison de retraite, je préférerais retourner dans un pré et entrer ainsi dans l'éternité !*** ». Un bel exemple de courage et de liberté. **Golias**
